

TITRE

Signalements pour mise sous protection juridique par l'association locale de développement sanitaire des Yvelines en 2020 et 2021

AUTEUR

Dr RABES Aurélie

DATE SOUTENANCE

22 juin 2023

RÉSUMÉ

De nos jours, avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes sous mesures de protection ne cesse d'augmenter. Les caractéristiques de cette population restent mal connues et aucune étude ne s'est, à ce jour, intéressée à ces patients à domicile et par l'intermédiaire des secteurs sociaux.

Le but de notre travail était de préciser les caractéristiques des patients faisant l'objet d'une demande de mise sous protection juridique via l'étude des signalements émis par l'association ALDS dans le nord des Yvelines.

Méthode : Nous avons mené une étude quantitative avec analyse univariée pour décrire notre population puis une étude qualitative par analyse de contenu des signalements de 36 patients pour enfin construire une typologie de patients.

Le recrutement a été fait sur l'ensemble des signalements émis par l'association sur les années 2020 et 2021.

Résultats : Quatre profils de patients ressortaient de notre travail.

- Le profil type majoritaire concernait les patients avec une vulnérabilité psychique et cognitive au premier plan, associée à des troubles du comportement, un refus des aides, un isolement marqué et une précarité du logement.
- Le deuxième profil était constitué des patients avec une vulnérabilité sociale au premier plan, très isolés, non autonomes avec des troubles cognitifs majeurs et des ressources variées.
- Nous retrouvons ensuite les patients avec une vulnérabilité physique marquée, bénéficiant de nombreuses aides, sans notion d'isolement ni de difficultés financières, avec une maltraitance supposée ou avérée fréquente.
- Enfin les patients avec une vulnérabilité financière étaient les moins nombreux, plutôt autonomes et sans troubles cognitifs, avec un isolement important.

Conclusion : L'information des médecins aux mesures qui existent et leur mise en place, la poursuite de la facilitation des échanges médico-sociaux par la création des CPTS ainsi que la création d'équipes dédiées à la prise en charge de ces patients, sont autant de pistes d'amélioration permettant l'anticipation et la prise en charge de façon pluriprofessionnelle et durable de ces situations très complexes.

CONSULTER LA THÈSE

